

(N° 272.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1847.

(Voir les Nos 5 et son annexe, 248 et son annexe, 300, 302, 305, 309 et 321 de
la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux Publics est fixé, pour l'exercice 1847, à la somme de seize millions trois cent un mille cent dix francs cinquante-cinq centimes (16,301,110 fr. 55 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 1^{er} mai 1847.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) Vicomte VILAIN XIII.

Les Secrétaires,
(Signé) B^{on} DE MAN D'ATTENRODE.
H. M. HUVENERS.

Tableau du Budget du Département des Travaux Publics pour l'exercice 1847.

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 00	"	257,070 00
2	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service.	179,170 00	"	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses.	22,000 00	"	
4	Annales des travaux publics.	6,900 00	"	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration Centrale.	8,000 00	"	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX ET RIVIÈRES. — POLDERS. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
SECTION. 1^{re}. — Ponts et chaussées.				
1	Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets.	2,695,800 00	400,000 00	
2	Plantations.	50,000 90	"	
SECTION 2. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des poldres.				
Canal de Gand au Sas-de-Gand.				
5	Entretien et travaux.	51,200 00	15,928 54	
Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
4	Entretien et travaux.	27,000 00	51,450 00	
Canal de Pommerœul à Antoing.				
5	Entretien et travaux.	96,489 00	"	
Sambre canalisée.				
6	Entretien et travaux.	110,812 00	"	
7	Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6.	72,767 50	"	
Canal de Bruxelles à Charleroy.				
8	Entretien et travaux.	70,000 00	20,000 00	
9	Personnel.	42,859 00	"	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Escaut.			
10	Travaux à l'Escaut.	17,550 00	1,464 00	
11	Personnel.	15,472 50	"	
	Lys.			
12	Travaux à la Lys.	53,128 00	12,800 00	
13	Personnel.	6,974 00	"	
	Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.			
14	Entretien et travaux.	20,000 00	200,000 00	
15	Personnel.	20,800 00	"	
	Service de la Meuse dans le Limbourg.			
16	Travaux.	"	203,800 00	
17	Personnel.	4,800 00	"	
	Dendre.			
18	Entretien et travaux	9,489 00	2,580 00	
19	Personnel.	9,250 00	"	
	Rupel, Dyle et Demer.			
20	Travaux.	10,000 00	112,000 00	
21	Personnel.	1,500 00	"	
22	Travaux aux voies navigables de second ordre. — Frais d'études et de levée de plans. — Instru- ments.	"	40,000 00	
23	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Démer.	"	100,000 00	
24	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne. 30,000 00	250 00	30,000 00	
	Loyer d'une maison pour l'éclusier de Vilvorde 250 00			
	Canaux de Gand à Ostende.			
25	Entretien et travaux.	24,250 00	73,855 00	
26	Personnel.	6,604 51	"	
	Canal de Mons à Condé.			
27	Travaux et entretien	10,000 00	18,284 00	
28	Personnel.	14,100 00	"	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Canal de la Campine.			
29	Entretien et travaux.	54,000 00	"	
50	Personnel des 1 ^{re} et 2 ^e sections du canal de la Campine.	16,000 00	"	
	Canal d'embranchement vers Turnhout.			
51	Travaux d'entretien	9,000 00	"	
52	Personnel.	4,250 00	"	
	Petite-Nèthe canalisée.			
53	Deuxième annuité à payer à la province d'Anvers. 50,000 00	10,000 00	50,000 00	
	Travaux d'entretien. 10,000 00			
54	Personnel.	9,700 00	"	
	Bacs et bateaux de passage.			
55	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	20,000 00	"	
	Polders.			
56	Personnel	1,000 00	"	
	SECTION 3. — Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.			
57	Port d'Ostende. — Entretien et travaux.	45,450 00	58,685 94	5,749,575 55
58	Port de Nieuport. — Travaux d'entretien.	15,555 55	6,000 00	
59	Côte de Blankenberghe. — Entretien et travaux.	79,900 00	7,790 49	
40	Ports et côtes. — Personnel.	18,445 74	"	
41	Phares et fanaux. — Entretien	1,800 00	"	
	SECTION 4. — Bâtiments civils.			
42	Entretien et réparation des palais, hôtels et édifices appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État	52,600 00	5,500 00	
43	Constructions nouvelles. — Construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat.	"	70,000 00	
44	Construction d'une citerne et de réservoirs au Musée de l'État.	"	5,627 00	
45	Traitement des surveillants	7,500 00	"	
	SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.			
46	Traitement des ingénieurs et conducteurs. — Frais de bureau et de déplacement. — Indemnités et dépenses éventuelles. — Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil et voyages des élèves.	455,100 00	"	
47	Traitement et indemnité du personnel chargé de la surveillance des travaux des chemins de fer concédés	109,100 00	"	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.	
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.		
CHAPITRE III.					
CHEMIN DE FER. — POSTES.					
SECTION 1 ^{re} . — <i>Chemin de fer.</i>					
§ 1 ^{er} . — Administration centrale.					
1	Personnel.	207,800 00	”	9,555,665 00	
2	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	154,750 00	”		
§ 2. — Service de l'entretien des routes et des stations.					
3	Personnel.	122,125 00	”		
4	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	1,165,000 00	127,000 00		
5	Renouvellement de billes et fers.	724,000 00	700,000 00		
§ 3. — Service de locomotion et d'entretien du matériel.					
6	Personnel.	153,940 00	”		
7	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	5,510,000 00	”		
8	Renouvellement du matériel hors d'usage et remplacement partiel des waggons découverts par des waggons couverts.	100,000 00	200,000 00		
§ 4. — Service des transports.					
9	Personnel.	404,000 00	”		
10	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries.	644,600 00	”		
§ 5. — Frais de perception.					
11	Personnel.	227,000 00	”		
12	Loyer des locaux pour la perception des marchandises.	7,800 00	”		
§ 6. — Service de la régie.					
13	Personnel, fournitures de bureau, loyer de locaux, etc.	37,650 00	”		
SECTION 2. — Postes.					
14	Personnel.	985,000 00	”		
15	Matériel.	480,000 00	”		
16	Frais de placement de nouvelles boîtes aux lettres dans les communes rurales.	”	5,000 00		
17	Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer.	20,000 00	”		

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	CHAPITRE IV.			
	MINES.			
1	Conseil des mines. — Traitement des fonctionnaires, frais de route et matériel.	43,600 00	"	
2	Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines.	173,200 00	"	
3	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement.	45,000 00	"	273,800 00
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences.	10,000 00	"	
	CHAPITRE V.			
Unique	Pensions.	70,000 00	"	70,000 00
	CHAPITRE VI.			
	SECOURS.			
Unique	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension . . .	5,000 00	"	5,000 00
	CHAPITRE VII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
Unique	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	50,000 00	"	50,000 00
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	13,605,367 58	2,695,742 97	16,501,110 55